

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET  
DE LA MAYENNE

Laval, le 22 janvier 2020

## APROCHIM

Ce mercredi 22 janvier, vers 1h30, un incendie est survenu sur le site APROCHIM de Grez-en-Bouère, classé Seveso seuil haut. L'incendie a été rapidement maîtrisé par les sapeurs-pompiers. Il a concerné un seul hall de l'entreprise ne contenant pas de déchets pollués par des polychlorobiphényles (PCB).

Ce sinistre n'a occasionné que des dégâts matériels sans effet immédiat pour la santé des riverains. Des prélèvements vont toutefois être réalisés sur les herbes dans l'environnement de l'établissement pour vérifier l'éventuel impact sur les productions agricoles par les fumées générées par l'incendie. D'autres mesures seront également réalisées sur la qualité de l'air.

Un arrêté préfectoral de mesures d'urgence va être signé demandant à l'exploitant la réalisation de ces mesures dans l'environnement et le bâchage de la toiture pour restaurer l'étanchéité du bâtiment. L'exploitant devra transmettre un rapport d'accident identifiant les causes potentielles de l'accident et les actions correctives mises en œuvre.

Pour mémoire, l'entreprise APROCHIM fait l'objet d'un arrêté préfectoral de suspension partielle de ses activités depuis le 25 novembre 2019. Étaient ainsi suspendues toute opération de vidange ou de traitement des transformateurs électriques contenant des polychlorobiphényles (PCB) ainsi que la prise en charge de transformateurs contenant du PCB. Seules étaient poursuivies les opérations de prise en charge de déchets réputés non contaminés aux PCB (concentration en PCB inférieure à 50 ppm (partie par million)). Ce sont ces déchets qui étaient en cours de traitement lors de l'incendie de cette nuit.

Une inspection inopinée de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) réalisée le 17 janvier 2020 sur le site d'APROCHIM avait permis de vérifier et constater le respect de la mesure de suspension partielle par l'exploitant.

Les services de la DREAL se rendent sur le site d'APROCHIM pour mener une inspection.

Le préfet salue l'intervention des sapeurs-pompiers et des gendarmes qui ont fait preuve de professionnalisme et d'une grande réactivité.

---

### Contact presse

Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle  
02 43 01 50 70/71/72

[pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



prefet53